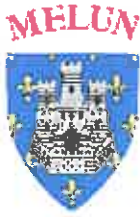


REPUBLIQUE FRANÇAISE



VILLE DE MELUN

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU MERCREDI 16 DECEMBRE 2015 COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 10 décembre 2015 s'est réuni le mercredi 16 décembre 2015, Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de MELUN, sous la présidence de Monsieur Gérard MILLET, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS :

Monsieur Gérard MILLET, **Maire**

Monsieur Louis VOGEL, Madame Marie-Hélène GRANGE, Monsieur Kadir MEBAREK, Madame Patricia ASTRUC-GAVALDA, Monsieur Noël BOURSIN, Monsieur Romaric MOYON, Madame Brigitte TIXIER, Monsieur Jean-Pierre RODRIGUEZ, Madame Ségolène DURAND (à partir du point n° 5), Monsieur Anthony LEMOND, **Adjoints**
Madame Josette CHABANE, Monsieur Gérard PILLET, Madame Marie-Rose RAVIER, Madame Amélia FERREIRA DE CARVALHO, Monsieur Henri MELLIER, Madame Andrianasolo RAKOTOMANANA, Madame Jocelyne LANGMANN, Madame Catherine STENTELAIRE, Monsieur Mourad SALAH, Madame Chrystelle MAROSZ, Madame Valérie VERNIN, Monsieur Claude BOURQUARD, Monsieur Baytir THIAW, Monsieur François KALFON (à partir du point n° 18), Madame Bénédicte MONVILLE DE CECCO, Madame Djamila SMAALI PAILLE, Madame Farida ATIGUI, Madame Marine GAIGNARD (à partir du point n° 18), **Conseillers Municipaux**

ABSENTS EXCUSES:

Monsieur Thierry BRISSON (jusqu'au point n° 17), Monsieur François KALFON (jusqu'au point n° 17), Madame Marine GAIGNARD (jusqu'au point n° 17)

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Renée WOJEIK a donné pouvoir à Monsieur Gérard MILLET, Madame Ségolène DURAND a donné pouvoir à Monsieur Romaric MOYON (jusqu'au point n° 4 inclus), Monsieur Xavier LUCIANI a donné pouvoir à Monsieur Louis VOGEL, Monsieur Jean-Claude COULLEAU a donné pouvoir à Madame Josette CHABANE, Monsieur Mohammed HADBI a donné pouvoir à Monsieur Mourad SALAH, Madame Corinne AUBANEL a donné

pouvoir à Madame Catherine STENTELAIRE, Monsieur Mohamed MOKEDDEM a donné pouvoir à Monsieur Kadir MEBAREK, Madame Alexandra DUVERNE a donné pouvoir à Madame Chrystelle MAROSZ, Monsieur Thierry BRISSON à donné pouvoir à Madame Marine GAIGNARD (à partir du point n° 18), Monsieur Thomas GUYARD a donné pouvoir à Madame Farida ATIGUI

SECRETAIRE :

Madame Catherine STENTELAIRE

Le Conseil Municipal a :

- ✓ Désigné Madame Catherine STENTELAIRE en qualité de Secrétaire de séance.
- ✓ Pris acte du Compte-rendu des Décisions du Maire et des Marchés.
- ✓ Autorisé la cession de la parcelle AK n° 525 d'une superficie de 601 m², sise 25 ter rue la Fontaine à MELUN, au prix de 118 000 € nets vendeur.
- ✓ Donné un avis favorable au projet préfectoral de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposant l'extension du périmètre de la CAMVS aux communes de Limoges-Fourches, Lissy, Maincy et Villiers-en-Bière.
- ✓ Autorisé l'ouverture des Crédits d'Investissement pour l'exercice 2016 dans la limite du 1/4 des crédits ouverts en 2015 et des Crédits de Paiement dans le cadre de l'ouverture des Autorisations de Programme de 2011 à 2015.
- ✓ Modifié les annexes des délibérations 2015.04.8.43 et 2015.04.9.44 relatives à la reprise des immobilisations concédées (canalisation, ouvrages et réservoirs) pour la distribution de l'eau et la mise à disposition au Fermier.
- ✓ Autorisé le reversement à la Ville des indemnités trop perçues par les Régisseurs de certains services.
- ✓ Autorisé le Maire à signer une convention d'occupation et d'exploitation d'ouvrage en traversée du domaine SNCF réseau.
- ✓ Autorisé le Maire à signer une convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension et haute tension aériens pour l'installation de répéteurs de M2O.
- ✓ Autorisé le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention signée avec la CAMVS relative à l'aménagement d'arrêts de bus dans le cadre de la mise en accessibilité du réseau de transport aux Personnes à Mobilité Réduite.

- ✓ Autorisé le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention de partenariat avec la Société CERTINERGY pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE).
- ✓ Déterminé la rémunération du Coordonnateur Communal et des Agents Recenseurs recrutés dans le cadre du recensement de la population et de la collecte de renseignements contrôlée par l'INSEE en 2016.
- ✓ Autorisé le Maire à signer une convention de partenariat avec l'association Orientation Développement Emploi (ODE).
- ✓ Approuvé les termes de la convention de partenariat qui interviendra entre les opérateurs de médiation urbaine et la Ville de MELUN et autorisé le Maire à la signer.
- ✓ Approuvé les termes de la convention de réservation de 5 berceaux par la Préfecture de Région Ile-de-France et autorisé le Maire à la signer.
- ✓ Décidé d'établir la Taxe de Séjour au réel pour les hôtels, résidences et meublés de tourisme ainsi que pour tous les autres établissements présentant des caractéristiques équivalentes.
- ✓ Approuvé la tarification de nouveaux produits en vente à l'Office de Tourisme et l'acquisition de billets à offrir.
- ✓ Pris acte du Rapport d'Activité et du Compte-rendu Financier du Délégué du Service Public des Marchés Forains (Lombard & Guérin) pour l'année 2014.
- ✓ Pris acte des 12 dates de dérogation au repos dominical des commerces pour l'année 2016.
- ✓ Approuvé les termes du Pacte Culturel à conclure entre le Ministère de la Culture et de la Communication et la Ville de MELUN et autorisé le Maire à le signer.
- ✓ Décidé d'augmenter de 1 % les tarifs du droit d'inscription dans le réseau des Médiathèques Municipales et des frais de participation des usagers à ce réseau et aux Archives de Melun à compter du 1^{er} janvier 2016.
- ✓ Pris acte du Rapport Technique et Financier du Délégué de Service Public Restauration Scolaire (Elior Restauration Scolaire) pour la période scolaire 2014/2015.
- ✓ Pris acte du Rapport Annuel 2014 du Délégué de Service Public pour l'occupation et l'exploitation de la Chambre Funéraire de MELUN (Société OGF).
- ✓ Autorisé la Société OGF à appliquer une augmentation du tarif de ses prestations de 1,69 % pour la Chambre Funéraire à compter du 1^{er} janvier 2016.
- ✓ Décidé de donner mandat au Président du Centre de Gestion de Seine-et-Marne pour

souscrire, pour son compte, une convention d'assurance couvrant les risques statutaires.

- ✓ Décidé d'instaurer le nouveau régime indemnitaire RIFE-EP à compter du 1er janvier 2016 pour le cadre d'emploi des Administrateurs Territoriaux.
- ✓ Décidé de transférer à la CAMVS les personnels de la Ville de MELUN exerçant leurs missions dans les secteurs de compétences liés à la Politique de la Ville.
- ✓ Revalorisé la rémunération d'une personne recrutée en CDI dans le grade d'Assistant d'Enseignement Artistique à temps non complet (9h30 hebdomadaire).
- ✓ Décidé de créer un emploi d'Adjoint Technique de 2ème classe, à temps complet, au Tableau des Effectifs suite à un départ à la retraite.
- ✓ Décidé de créer un emploi d'Adjoint Technique de 2ème classe, à temps complet, au Tableau des Effectifs.

QUESTIONS ECRITES

1/ A propos des mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires après les attentats du 13 novembre 2015

Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire



Monsieur Gérard MILLET